



N° 1888 - 03/07/2025  
www.maisondelartisan.fr

  
**Maison de l'Artisan**  
LA PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

## Sommaire

### Page 2 :

- Application Simplimmat.gouv
- Biens locatifs meublés : 135€ d'amende

### Page 3 :

- Retour sur les Rencontres des Métiers du Bâtiment

### Page 4 :

- Nos formations à venir
- Sur nos réseaux : CAPEB : rencontre avec le Sénateur Jean Sol

# Chiffres clés et tendances d'évolution métiers de l'alimentation

L'Observatoire des Métiers de l'alimentation vient d'actualiser les chiffres clés de ses six branches.

## Le nombre d'entreprises est toujours en hausse

76 250 entreprises en 2022 (+2% par rapport à l'année précédente). Certains secteurs ont une dynamique particulièrement élevée : la pâtisserie, les services des traiteurs et la fabrication de chocolats. Il s'agit également des secteurs les plus attractifs pour les entrepreneurs, même si les chiffres sont en trompe-l'œil en raison de nombreuses entreprises individuelles (dont micro-entreprises) dans ces activités (63% dans les services des traiteurs, 55% en pâtisserie, au lieu de 35% pour l'ensemble des secteurs observés).

Cette bonne dynamique profite à l'ensemble des territoires urbains et ruraux, même si le tissu s'étoffe principalement dans les communes rurales, l'aire de Paris et dans les unités urbaines de plus de 200.000 habitants.

**Le nombre de fermetures d'entreprises poursuit sa baisse en 2023** : -21% entre 2021 et 2023. En revanche, pour les défaillances d'entreprises le niveau est remonté en 2023 après avoir fortement diminué depuis la crise sanitaire. La sinistralité est en hausse dans l'ensemble des branches, et retrouve le niveau de 2018, d'avant crise sanitaire.

Les modèles économiques d'entreprises se polarisent autour de deux formats :

- les entrepreneurs « solos » dont le nombre est croissant depuis 10 ans : 39% des entreprises exercent désormais sans salarié (cette part comprend notamment les micro-entrepreneurs). Tous les secteurs sont concernés y compris la boulangerie (20% d'entreprises sans salarié) et la boucherie (27%).
- les entreprises employeuses, dont l'effectif salarié moyen est en hausse.

Malgré l'essor du micro-entrepreneur, la forme sociétaire reste majoritaire et concerne 65% des entreprises du secteur.

## Le profil des dirigeants et des salariés poursuit sa mutation

• **Concernant les dirigeants**, 22% ont 55 ans ou plus. Cette part atteint 38% dans l'activité de charcuterie et 30% dans la fabrication de glaces et sorbets (ils seront concernés pour une partie importante d'entre eux par un projet de transmission d'entreprise). La féminisation de la fonction, observée entre 2000 et 2015, marque le pas. En revanche, le niveau de diplôme s'élève. 38% des chefs d'entreprises dans ces activités sont désormais titulaires d'un diplôme de niveau BAC ou supérieur.

• **Les salariés se caractérisent quant à eux par la proportion importante de jeunes** (part des moins de 30 ans parmi les salariés de ces secteurs : 45%). La part de jeunes progresse dans la plupart des secteurs (sauf la charcuterie). A l'instar des dirigeants, le niveau de diplôme s'élève graduellement : 39% des salariés ont au moins un diplôme de niveau 4 (bac). Cette part est encore plus élevée dans la nouvelle génération : selon les secteurs, 40% à 60% des salariés âgés de 30 à 39 ans sont diplômés de niveau 4 ou supérieur.

## A propos des chiffres des branches et les conditions de travail

Les six branches observées affichent des effectifs salariés en hausse. Les modalités d'emploi ont évolué en 2022 : si la grande majorité des salariés des branches sont employés en CDI, la part des CDD est sensiblement en hausse. Cette part varie entre 8% dans la branche boulangerie et 25% dans la branche chocolaterie-confiserie. Même constat pour la part de salariés à temps partiel qui va de 17% (branche de la pâtisserie) à 30% (branche de la poissonnerie). Les salaires moyens ont évolué à la hausse entre 2018 et 2022 dans toutes les branches. En revanche, l'écart salarial entre les femmes et les hommes diminue ces trois dernières années.



## L'application Simplimmat.gouv dépasse le million de téléchargements

L'application officielle, gratuite et sécurisée de l'État qui simplifie les démarches administratives lors de la vente et de l'achat d'un véhicule d'occasion, est accessible à tous les particuliers et disponible sur Google Play et App Store, depuis la fin de l'année 2023.

Simplimmat.gouv permet de déclarer la cession et immatriculer un véhicule d'occasion en son nom, de façon totalement dématérialisée, à partir de son smartphone, à condition que le vendeur et l'acheteur soient en présence physique l'un de l'autre. La cession administrative du véhicule et la demande de la nouvelle carte grise ne prennent ainsi qu'une dizaine de minutes et s'effectuent en même temps que la remise des clés du véhicule.

Le transfert de responsabilité du véhicule est immédiat et l'acheteur peut demander sa nouvelle « carte grise » dans la foulée. Il la recevra 7 à 8 jours plus tard à son domicile.

### Une meilleure protection pour le vendeur et pour l'acheteur

L'application Simplimmat.gouv a pour objectif d'éviter ou de solutionner les situations suivantes :

Cas où le vendeur omet de déclarer la cession du véhicule sur le site de France titre (ANTS) bloquant ainsi l'immatriculation de l'acheteur à son nom

Avant Simplimmat, le vendeur était obligé de réaliser en parallèle deux démarches : remplir et co-signer avec l'acheteur un formulaire Cerfa « papier » de certificat de cession, puis d'enregistrer sa déclaration de cession via un téléservice dédié sur le site de l'ANTS.

Le formulaire Cerfa est désormais dématérialisé dans Simplimmat et la déclaration de cession s'enregistre officiellement et automatiquement une fois validée par le vendeur et l'acheteur sur l'application.

Le fait pour le vendeur et l'acheteur de réaliser leurs démarches ensemble, en même temps et en présence physique l'un de l'autre, permet également d'éviter des erreurs dans la saisie des informations relatives à la vente, susceptibles de blocages administratifs par la suite, notamment pour l'acquéreur au moment de demander l'immatriculation du véhicule à son nom.

### Conformité du véhicule et régularité de son dossier administratif

Simplimmat.gouv permet également une consultation en direct de la situation administrative du véhicule pour vérifier qu'elle est conforme. C'est une sécurité supplémentaire pour l'acquéreur. Lorsque la situation administrative du véhicule n'est pas en règle, l'application bloque la demande de déclaration de cession du véhicule. L'acheteur a ainsi notamment la garantie que le véhicule n'est ni gagé ni volé au moment même de sa cession physique.



## Amende de 135 euros pour non-déclaration des biens locatifs meublés

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a annoncé une mesure sévère touchant 220 000 contribuables cette année.

Ces derniers se verront infliger une amende de 135 euros pour avoir omis de déclarer leurs biens locatifs meublés.

Cette initiative de la DGFIP sert d'alerte pour tous les propriétaires de biens meublés. La connaissance et le respect des obligations fiscales sont essentiels pour éviter des surprises désagréables.

# Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001  
du 28 décembre 2023

**s e i d o**  
AVOCATS

1065 Avenue Eole  
Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN

**CATALUNYA ENTREPOSAGE  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
AU CAPITAL DE 31 248 €  
SIÈGE SOCIAL :  
CHEMIN DE LA SABLIERE  
66160 LE BOULOU  
4195 155 R.C.S. PERPIGNAN**

Suivant procès-verbal des décisions de l'Assemblée générale unique du 18.06.2025, il a été décidé d'étendre l'objet social actuel à compter du 18.06.2025, aux activités suivantes :

- Travaux de réparation en carrosserie et peinture pour automobiles et poids lourds,
  - Négoce de véhicules d'occasion (achat et vente de voitures, poids lourd et véhicules industriels),
  - Achat et vente de biens mobiliers.
- L'article 3 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis, la Gérance.

## LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 25 juin 2025, La SARL ALTI ASSISTANCE dont le siège social est sis 4 rue des chevreuils, Zone Artisanale 66800 SAILLAGOUSE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Perpignan sous le numéro 454 063 223, représentée par Messieurs Eric QUINSON et Mathias QUINSON en leur qualité de gérants ci-après dénommée « le loueur », a donné en location gérance à :

La SARL AMBULANCES DES ASPRES dont le siège social est sis 4 ZONE ARTISANALE 66300 TROUILLAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Perpignan sous le numéro 798 639 381, représentée par Messieurs Lionel BOURGEOIS, Cédric COLOMINES, et Maxime RAYNAL en leur qualité de ci-après dénommée « le locataire-gérant »,

Les éléments d'exploitation du fonds d'activité d'exploitant de taxi comprenant :

- Le bénéfice de l'autorisation de stationnement taxi n°2 délivrée par la Mairie de Arles Sur Tech dont le loueur est titulaire
  - Le véhicule équipé taxi de marque Citroën modèle C4, immatriculée auprès de la Préfecture des Pyrénées-Orientales sous le n°HD-669-HS
- Le présent contrat est conclu d'un commun accord entre le loueur et le locataire-gérant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 et prendra fin le 30 juin 2028.

Pour avis, le loueur.

**s e i d o**  
AVOCATS

1065 Avenue Eole  
Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN

**WEB BUSINESS INTELLIGENT  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
AU CAPITAL DE 7 000 €  
SIÈGE SOCIAL : 21 RUE SOMBRERO  
PLACE MARTINIQUE  
66420 LE BARCARES  
509 139 754 R.C.S. PERPIGNAN**

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 18.06.2025, il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 18.06.2025 :

- **en supprimant l'activité suivante :**
    - La gestion et la location immobilière,
  - **Et en l'étendant à l'activité suivante :**
    - L'achat, la vente de vêtement de femmes, de chaussures, de bijoux fantaisie, de sacs à mains et de tous accessoires de mode.
- L'article 3 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis, la Présidence.

**ANNONCES LÉGALES**

**PUBLIEZ VOTRE ANNONCE**

**04 68 34 59 34**

## Retour sur les Rencontres des Métiers du Bâtiment de Clermont-Ferrand

**La CAPEB a tenu ses Rencontres des Métiers du Bâtiment à Clermont-Ferrand du 24 au 26 juin.**

3 jours denses, faits d'ateliers, de conférences, de démonstrations, d'animations, d'échanges entre délégués, avec les exposants, de moments conviviaux mais aussi officiels ainsi que de relations presse, bref, des moments passionnants qui ont témoigné de la force de notre collectif et de la détermination de la CAPEB et des artisans du bâtiment à aller de l'avant !

**Merci à la délégation de 17 personnes de la CAPEB 66 pour son implication !**



**BANQUE  
POPULAIRE  
DU SUD**



**SOCAMA  
DU SUD**

**MAAF**

**PRO**

**AG2R LA MONDIALE**

**ViaSanté**

**MUTUELLE**



**Groupama  
MÉDITERRANÉE**



## Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

### - Taxis :

- ➔ Formation Continue : **16-17 Septembre 2025 NOUVELLE DATE !**
- ➔ Formation Mobilité : **17-18 Juillet 2025**

### - Bâtiment :

- ➔ Travail en hauteur : **15 Juillet 2025**
- ➔ Borne IRVE niveau 1 : **03 Septembre 2025**

### - Toutes professions:

- ➔ Sauveteur Secouriste au Travail «SST» : **22 et 29 Septembre 2025**

## Sur nos réseaux



Maison de l'artisan

2 j · 🌐



## Rencontre avec le Sénateur Jean Sol

Après une réunion à la préfecture, la CAPEB 66 a été reçue ce vendredi 20 juin par le Sénateur Jean Sol, Sénateur des Pyrénées-Orientales.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Président Jean-Philippe Jacquemet de faire un point complet sur :

- ➔ Le dispositif MaPrimeRénov'
- ➔ L'activité du secteur du bâtiment
- ➔ Les contraintes que subissent nos entreprises artisanales dans cette période marquée par l'instabilité politique et l'incertitude économique.

La CAPEB 66 continue de porter la voix des artisans du bâtiment et de défendre leurs intérêts auprès des décideurs publics.

### EMPLOI / STAGE

➔ JH 20 ans recherche maître apprentissage pour CAP METALLIER. Très sérieux et très motivé. CV et lettre de motivation disponibles à la CAPEB 66 : [cecile.bellemain@capeb66.fr](mailto:cecile.bellemain@capeb66.fr)  
Contact : Allan Chiffre : 06 22 12 58 87

### VENTE / LOCATION

➔ Vds ADS conventionnée, commune de Perpignan pour fin d'année 2025 cause retraite. Adhérent groupement "Accueil Perpignan Taxi". Prix 250K€. Contact au : 06 76 78 46 56

➔ Location-gérance ADS taxi sur Font-Romeu. Tél : 06 83 35 15 21.

➔ Vds pour cause de retraite, boulangerie-pâtisserie à Vernet Les Bains, bien située dans le centre-ville. Fort potentiel (chiffre d'affaire 315 000€). Matériel très bien entretenu (four électrique 4 bouches 10 ans), prix de vente 70 000€. Contacter Me Gascond mandataire  
Tél : 04 68 35 49 26  
Mail : [hg@hgascon.fr](mailto:hg@hgascon.fr)

➔ Loue local + bureau de 75m<sup>2</sup> + stationnement dans le quartier de St Assiscl. 550€/mois. 1<sup>er</sup> mois de loyer offert. Tél : 06 75 73 63 27

➔ Loue local + 2 bureaux, total de 270m<sup>2</sup> + stationnement dans le quartier de St Assiscl. 1350€/mois. 1<sup>er</sup> mois de loyer offert. Tél : 06 75 73 63 27

➔ Loue local commercial ou BUREAU 46 m<sup>2</sup> à Le BOULOU, Axe principale face à la gare. Prix : 590 € / MOIS  
Dépôt de garantie : 1.180€  
Sanitaire et cave, sol carrelé, clim grille de protection, accès sans marche.  
Tout commerce sauf restaurant.  
Contact au 06 09 27 51 06

➔ Cause retraite vend Salon de Coiffure ouvert depuis 1985 avec bonne clientèle au centre d'Estagel.  
Fond de commerce + mur 53 m<sup>2</sup>.  
Prix : 79 000€. Pour plus de renseignement, contactez le 06 32 18 88 40.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne  
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05  
Internet : [www.maisondelartisan.fr](http://www.maisondelartisan.fr)

Commission paritaire 0330G87631 / I.S.S.N. 0993 2682  
Directeur de la publication : Isabelle DOMENJO

Impression réalisée par  
UNION ARTISANALE - PERPIGNAN  
dépot légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2025

Tirage : 2000 exemplaires